

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

Souvent le serviteur de Dieu travaille dans l'ombre. Pareils à ceux qui tissent un tapis de prix, nous nous tenons à l'arrière plan et nous nous rendons peu compte des résultats de nos efforts. Nous avons confiance pourtant, qu'au temps marqué par le Seigneur, nous entendrons son « cela va bien » et verrons le fruit de notre travail. « Dès le réveil je me rassasierai de ton image. »

Néanmoins, le Seigneur, dans sa bonté, nous a encouragé en nous montrant en partie l'action qu'a exercée le présent volume un peu partout dans le monde dans le cœur des enfants de Dieu. Nous avons eu le plaisir de recevoir le témoignage de nombreuses personnes qui ont été bénies par une meilleure compréhension de la justification, de la sanctification et de la délivrance, promises à l'Eglise dans la Parole de Dieu. Beaucoup d'autres nous ont fait part des bénédictions reçues en suivant les conseils donnés dans les Ecritures aux maris et aux femmes, aux parents et aux enfants pour trouver le chemin de la paix, de la droiture et de la croissance dans la grâce. Nombreux aussi sont ceux qui nous ont informé des grandes bénédictions et de l'aide reçues touchant les devoirs, privilèges et obligations des Anciens et des Diacres, et l'ordre scriptural dans l'Éclésiastique. Nous nous en réjouissons et avons confiance que cette bonne œuvre continuera, sous la direction divine à la louange de notre Seigneur et pour l'encouragement et l'édification de Son peuple.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que depuis que le présent volume a été écrit la lumière s'est faite toujours plus claire sur les grandes Alliances de Dieu. Nous comprenons maintenant que l'Alliance de la Loi était une « ombre » de la Nouvelle Alliance (de la Loi) qui est sur le point d'être établie à la seconde venue de Jésus, par le grand Médiateur, Jésus la Tête et l'Église Son Corps—l'antitype de Moïse qui a écrit : « L'Éternel votre Dieu suscitera d'entre vous frères un prophète comme moi. » Moïse était simplement le type de ce plus grand Prophète, et l'Alliance de la Loi dont il était le médiateur était simplement un type ou « ombre » de la plus grande Alliance de la Loi de l'Âge millénaire.

Dieu suscita en tout premier lieu Jésus, la Tête de ce grand Médiateur, lorsqu'Il Le ressuscita des morts. Depuis, Il suscite l'Église comme une Nouvelle-Création. Lorsque tous les frères du Corps de Christ auront été rassemblés de par le monde par la connaissance de la Vérité, lorsqu'ils auront été sanctifiés par le saint Esprit, trouvés dignes par leur fidélité jusqu'à la mort et promus par la puissance divine des conditions terrestres aux conditions célestes, le grand Melchisédec-antitype sera complet et Sacrificateur sur Son Trône : le grand Médiateur de la Nouvelle Alliance prendra place sur le trône de la puissance divine. Alors la Nouvelle Alliance entrera en vigueur, comme Dieu l'a dit à Israël : « Voici des jours viennent, dit l'Éternel, et j'établirai avec la Maison d'Israël et avec la Maison de Juda une nouvelle alliance. »

Après avoir payé à la Justice divine complètement et pour toujours, le prix de la rançon d'Adam et de toute sa descendance, le Médiateur-antitype assumera toute l'autorité et, sous la Nouvelle Alliance ainsi scellée, entamera l'œuvre de bénédiction et de relèvement de tous ceux de la race adamique qui le voudront et obéiront. Tous

ceux qui rentreront en accord avec l'Éternel seront considérés comme faisant partie de la postérité terrestre d'Abraham jusqu'à ce que, finalement, à la fin du Millénium, tous ceux qui auront foi et obéiront deviendront aux yeux de l'Éternel la postérité d'Abraham. En devenant cette postérité, les familles de la terre assureront leur bénédiction.

Par inadvertance, nous nous sommes servi du terme « Nouvelle Alliance » qui ne s'applique qu'aux relations de Dieu avec le monde pendant le Millénium, pour désigner l'Alliance qui concerne l'Église pendant l'Age de l'Évangile. Bien entendu, notre Alliance est une nouvelle alliance dans le sens qu'elle est différente de l'Alliance judaïque du Mont Sinaï, mais ce n'est pas LA Nouvelle Alliance. L'Alliance de l'Église est appelée dans la Bible une « Alliance par le sacrifice ». Il sera utile aux lecteurs du présent volume de ne pas l'oublier. Toutes ces alliances se trouvent en relation l'une avec, l'autre. Toutes furent représentées en Abraham et dans l'Alliance que Dieu traita avec lui. L'Église est appelée la postérité spirituelle d'Abraham et identifiée aux étoiles du ciel. Au fur et à mesure que les humains rentreront en harmonie avec Dieu, ils constitueront la postérité terrestre d'Abraham—comme le sable qui est sur le bord de la mer. C'est par le moyen de la postérité naturelle.

Le sujet de la Justification n'a pas changé mais il s'est étendu et précisé. Si l'auteur écrivait le présent volume aujourd'hui, il se servirait de mots ayant un sens légèrement différent, mais sans modification bien réelle quant à la signification et à l'application du terme Justification.

Nous voyons maintenant que la justification pour la vie est une chose, et qu'une justification à plus ou moins d'amitié avec Dieu en est une autre. Ainsi, par exemple, Abraham et les fidèles d'avant la Pentecôte ont été justifiés à l'amitié avec Dieu et à entrer plus ou moins en communication avec Lui par la prière, etc.... mais ne pouvaient être pleinement justifiés jusqu'à ce que le Sang de Propitiation ait été répandu, et jusqu'à ce qu'il ait été présenté et accepté par la Justice divine (par le Père). Ainsi en est-il aujourd'hui du pécheur s'approchant de Dieu ; on peut dire de lui qu'il est sur le chemin de la justification ; Dieu lui est plus favorable que s'il se tournait vers le péché.

Nous disions autrefois qu'un pécheur se trouvant dans cette condition était justifié parce qu'il croyait en Jésus comme son Rédempteur et qu'il s'orientait vers une consécration complète de tout son être. Nous comprenons maintenant que, tandis qu'on pourrait qualifier la position d'un tel pécheur—comme d'ailleurs celle des Anciens Dignes—d'état de « justification à l'essai » (ou—« fournie à titre d'essai »—Trad.), cet homme pécheur ne peut en aucune façon atteindre à la pleine et entière justification, à moins qu'il ne se soit présente lui-même en pleine consécration à Jésus, notre grand Souverain Sacrificateur, et qu'il ait été accepté de Lui au nom du Père. Alors seulement, couvert du mérite imputé du sacrifice de Christ, le pécheur serait acceptable au Père sous la Robe de Christ et engendré du saint Esprit.

Il est heureux pour tous ceux qui ont entendu parler de Jésus et qui ont cru en partie, que leur position vis-à-vis du Seigneur ne soit pas celle d'une pleine justification et qu'Il refuse de les justifier pleinement jusqu'à ce que, par alliance, ils soient devenus Ses Disciples, marchant sur Ses traces. Il en est ainsi parce que la

justification ne peut être attribuée qu'une fois à chaque individu et si celui-ci venait à en faire un mauvais usage et à manquer d'obtenir la vie éternelle, sa condition serait pire que s'il n'avait jamais été justifié. S'il n'est pas justifié et engendré de l'Esprit maintenant, il ne fait pas partie de l'Eglise, mais il est susceptible d'avoir par la suite une part dans le mérite du sacrifice de Christ et dans la justification que Son Royaume offrira à tout membre de la famille humaine—en marge de l'Eglise qui recevra cette chose plus excellente que Dieu réserve à ceux qui L'aiment : la gloire, l'honneur et l'immortalité, la nature divine.

Pour beaucoup, il ne semblerait pas nécessaire de mentionner ces distinctions subtiles sur le sujet de la justification. Cependant, ayant reçu cette plus Claire appréciation du Plan divin, nous prenons plaisir à en faire profiter ceux qui ont faim et soif de justice—tous ceux qui, partout, étudient la Bible.

Que l'Eternel continue à bénir ce volume pour le bien de Son peuple, telle est la prière de l'auteur.

Votre serviteur dans le Seigneur, Charles T. Russell
Brooklyn (N.Y.) le 1st Octobre 1916